

INFORMATION GÉNÉRALE

La pose du 2tec2 doit être effectuée par un homme de métier, dans des conditions identiques à celles d'utilisation du local.

La garantie ne joue pas si les présentes instructions ne sont pas respectées. Tous les engagements pris par Le Tissage d'Arcade S.A. sont soumis à nos conditions générales.

STOCKAGE ET CONTRÔLE

Les dalles doivent être entreposées dans leur emballage d'origine et sur leur palette d'origine ou une surface plane. Elles doivent être conservées dans un local dont la température ambiante est comprise entre 15 °C (65 °F) et 30 °C (86 °F). Ne posez aucun objet lourd sur les boîtes contenant les dalles, n'empilez pas plus de 12 boîtes et ne superposez jamais deux palettes. Les boîtes doivent être empilées avec soin.

Tous les défauts apparents doivent être signalés au préalable, conformément à nos conditions générales. Après la pose ou découpe du revêtement de sol, les produits ne peuvent plus être repris.

PRÉPARATION DU SUPPORT ET ÉGALISATION

Le support doit être résistant, plat, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances susceptibles de diminuer l'adhérence. Les anciens revêtements de sol et la colle doivent être enlevés soigneusement.

Le support doit ensuite être traité à l'aide d'un primaire et égalisé. Utilisez seulement des produits compatibles d'un seul fabricant, et suivez scrupuleusement ses instructions. Celles-ci différeront selon le type de support (béton, anhydrite, bois...).

Le support égalisé doit être sec, poncé et débarrassé de toute poussière, avant de pouvoir appliquer la colle et le revêtement de sol.

PLACEMENT

1. Acclimatation

Les dalles doivent être amenées dans le local où elles seront posées 48 h avant l'installation. La température du sol doit être d'au moins 15 °C (60 °F) et la température ambiante doit être comprise entre 18 °C (65 °F) et 25 °C (77 °F). L'humidité relative doit être comprise entre 55 % et 75 %.

2. Appliquer la colle

Les types de colle à utiliser dépendent du type de support. La garantie sera annulée si des adhésifs non approuvés sont utilisés.

Dossier Comfort Backing : UZIN U2100, Thomsit K145, Mapei Ultrabond Eco Fix, Mapei Ultrabond Eco 810, Mapei Ultrabond Eco 811, F Ball Styccobond F41, Collak WA-25

Dossier PVC : UZIN U1000, Thomsit T425, Mapei Ultrabond Eco Tack LVT, F Ball Styccobond F41

Seuls les dalles avec un support PVC peuvent être collées à l'extérieur. Cela doit être fait avec un adhésif époxy à 2 composants UZIN KR 430, Mapei Adesilex G20 ou Mapei Ultrabond G21.

Pour les escaliers, plinthes ou les surfaces verticales, utilisez une colle de contact, l'UZIN WK 222 ou la Mapei Ultrabond Aqua-Contact. Des profils pour les marches sont recommandés.

3. Installation

Il existe différents types de pose. La pose recommandée est déterminée par la référence. Les poses possibles sont : en damier, en brique ou pose anglaise (voir illustration). Une lettre (A, B, C ou D) ainsi qu'une flèche indiquant le sens sont imprimées au dos de chaque dalle.



Utilisez un rouleau lissant sur les joints.

La pose recommandée est indiquée sur chaque boîte.

Utilisez les palettes dans l'ordre décroissant des numéros de rouleau, p. ex. de 1316166 à 1316161. Suivre les numéros de boîte dans l'ordre croissant, de 1 à p. ex. 100. Utilisez toujours des boîtes présentant le même numéro de lot pour couvrir le sol d'un même local.

Des fibres de verre peuvent apparaître. Celles-ci sont fragiles et peuvent, de ce fait, facilement être enlevées en les frottant avec un chiffon humide. Effectuez cette opération de préférence avant de poser les dalles dans la colle. Les fibres peuvent également être éliminées à l'aide d'un chiffon ou d'une brosse humide, après la pose et le séchage de la colle.

4. Protéger le sol après la pose

Le sol doit être protégé avec du plastique ou du carton immédiatement après le placement, de manière à éviter tout endommagement résultant de travaux effectués après la pose du revêtement de sol.

Aucun travail ne peut être effectué par d'autres sociétés entre l'installation et la livraison du sol. Il est recommandé d'organiser une livraison partielle, par étage ou par zone, pour les grands projets en consultation avec le client et/ou l'architecte.